



Litiges entre avocat et son client

Par **Sarina**, le **25/07/2012** à **13:20**

Bonjour,

J'ai engagé une procédure de divorce en juin 2011 , qui à été prononcé en mars 2012.

Mon avocate avait demandé une somme à mon mari pour ses honoraire et moi ayant le droit à AJ n'as rien payé.

Mon avocate ,ne veut pas faire la transcription à la mairie pour ce divorce car elle réclame encore de l argent à mon ex-mari! N étant pas d accord j'ai écrit au bâtonnier qui lui a donner ordre il y a 3semaine de faire le nécessaire au prés des mairies sans que nous versions quoi que ce soit .

A ce jour j'ai contacté la mairie ou nous nous sommes mariés mais ils m on affirmé qu' ils nous rien reçu pour faire le nécessaire .

Je voudrais savoir combien de temps à l avocat pour obéir à la décision du bâtonnier .

Merci d avance pour vos réponse